



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 69269

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté avec intérêt le « plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage », annoncé par ses soins, le 21 mars 2001, demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser l'état actuel des « préconisations à l'intention des centres de préparation des psychologues scolaires pour renforcer, dans leur formation, l'approche des troubles spécifiques du langage ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69269

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6567